



## Conseil devant le tribunal d'instance

Par manu27\_old, le 13/08/2009 à 22:21

Bonjour,

je recherche les termes exacte a dire au juge pour que mon affaire passe par le juge de proximiter

pour faire bref mon voisin ma vendu un terrain j'ai fait construire et depuis c proces sur proces le premier pour un probleme de bornage et aujourdhui pour des thuyas et mon abri a poules donc je pense que je peut demander a aller devant le juge de proximiter ?

pour le bornage les deux cour nous ont donner raison (tribunal d'instance et cour d'appel ) mais ils ont fait un pourvoi en cassation et ca passera pas avant fin 2010 et maintenant c reparti pour une nouvelle affaire que faire contre ds gens comme ca ?

aider moi

merci a tous